



Association paritaire de **santé**  
et de **sécurité** du travail, secteur  
**imprimerie** et activités connexes

# Cliquez prévention

Volume 9 numéro 1 - Mars 2015

Pour vous informer et vous soutenir  
en prévention

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE - C'EST LE TEMPS DE S'INSCRIRE!

Notre assemblée générale annuelle aura lieu le vendredi 24 avril 2015 au [Centre des congrès Renaissance](#) de Montréal. Pour connaître le [programme](#) ainsi que le [nom des entreprises en lice](#) pour le Prix *graphiprévention*. Pour [information](#) ou 514 355-8282.

**Assemblée Générale**  
Pour vous inscrire  
[cliquez ici](#)

## NOS PLUS RÉCENTES PUBLICATIONS

- Fiche Action sur les machines - [L'utilisation de la vitesse réduite](#)
- Fiche Action sur les machines - [Le compacteur](#)
- Grille d'évaluation - [Évacuation en cas d'urgence](#)
- Fiche d'information - [Choisir une soufflette efficace et sécuritaire](#) (collaboration à un projet de recherche de l'IRSST)
- Fiche d'information - [Marchandises dangereuses - Réception et expédition](#) (mise à jour)
- Fiche d'information - [La prévention des risques électriques](#) (mise à jour)

L'édition du printemps du [graphiprévention](#), le bulletin de l'Association est maintenant en circulation. À lire notamment à la page 3 l'article « Un projet de fusion pour un secteur en transformation » qui annonce d'importants changements à venir pour l'Association.

[Voir toutes nos publications](#)



## SIMDUT et SGH

Le gouvernement du Canada vient d'adopter le « Règlement sur les produits dangereux » dans lequel le Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT) incorpore le Système général harmonisé (SGH) de classification et d'étiquetage des produits chimiques utilisés au travail. La version du SIMDUT incluant le SGH porte le nom de « SIMDUT 2015 ». Les entreprises ont jusqu'au 1<sup>er</sup> décembre 2018 pour s'y conformer. [Pour plus de détails](#). Téléchargez gratuitement le [PDF des pictogrammes du SIMDUT 2015](#) sur le site du Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST).



## LA SÉCURITÉ ÉLECTRIQUE

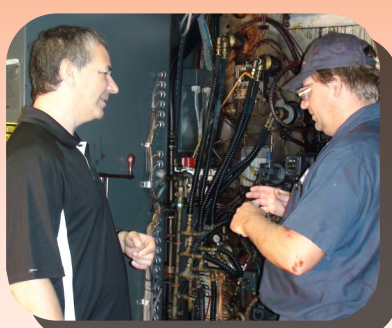
La norme CSA Z462-12 « Sécurité en matière d'électricité au travail » a été révisée, l'édition 2015 est en vigueur depuis le 5 janvier 2015. Plusieurs changements y ont été apportés. [Pour savoir en quoi ils consistent](#). Consultez le texte officiel de la norme, disponible sous forme de prêt au centre de documentation [de la CSST](#) et celui de [l'ASP Construction](#). Aussi, consultez l'édition la plus récente du guide « [Travailler hors tension - Une question de vie ou de mort!](#) »



Pour de plus amples renseignements, communiquez avec nous : [info@aspimprimerie.qc.ca](mailto:info@aspimprimerie.qc.ca) - 355 355-8282.

Pour vous désabonner de notre infolettre, cliquez sur [Se désinscrire](#).

© 2015 Association paritaire de santé et de sécurité du travail, secteur imprimerie et activités connexes, 450-7450, boulevard des Galeries-d'Anjou, Anjou, Québec, H1M 3M3.



Vos conseillers en prévention : [Khalid El Aharache](#), [Denis Lavoie](#) et [Dany Mailloux](#).